

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal, tenue au lieu ordinaire de session, le 10 février 2020 à 20h00 sous la présidence de Monsieur Jean-Louis Belisle, maire, et à laquelle sont présents les membres de conseil suivants, tous formant quorum:

Monsieur Josef Mathis,  
Monsieur Léo-Paul Côté,  
Monsieur Martin Blanchette,

Monsieur Raymond Dumont,  
Madame Céleste Simard,  
Madame Myriam Bourgault.

Madame Caroline Simoneau, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Belisle fait la vérification du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

#### 2020-02-19 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de Monsieur Raymond Dumont, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE

#### 2020-02-20 ADOPTION DES ITEMS AJOUTÉS

Sur proposition de Madame Céleste Simard, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter les items suivants :

7.3 Plainte déneigement dans la cour

9.1 Déneigement des intersections dangereuses

9.2 Compte rendu annuel à St- Sylvère et Sainte-Marie-de-Blandford

9.3 Inspecteur municipal

10.3 Trousse de premiers soins

10.4 Défibrillateur

ADOPTÉE

#### 2020-02-21 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JANVIER 2020

Sur proposition de Monsieur Josef Mathis, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2020 tel que rédigé avec dispense de lecture.

ADOPTÉE

#### 2020-02-22 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES

Sur proposition de Monsieur Léo-Paul Côté, il est résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes énumérés sur la liste Co.01.2020 pour valoir comme ci-au long reproduit et formant un total de 33 150.98 \$ soient approuvés et payés.

ADOPTÉE

#### RAPPORT DES PERMIS DE CONSTRUCTION

Mois : Janvier Valeurs déclarées : - Permis numéros : aucun permis

#### ADMINISTRATION GÉNÉRALE:

#### 2020-02-23 TRANSPORT ADAPTÉ – QUOTE-PART 2020

Considérant que la Municipalité de Lemieux, par sa résolution numéro 2014-07-105, a délégué sa compétence en matière de transport adapté à la MRC de Bécancour;

Sur proposition de Monsieur Josef Mathis, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le paiement de la quote-part 2020 au montant de 1 513.45 \$.

ADOPTÉE

#### 2020-02-24 AUGMENTATION DES SALAIRES

Sur proposition de Madame Myriam Bourgault, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'augmenter les salaires soient :

Directrice générale : 22\$/heure de janvier au 30 juin 2020

23\$/heure du 1<sup>e</sup> juillet au 31 décembre 2020

Ajointe administrative : 16.50\$/heure de janvier au 30 juin 2020  
17.00\$/heure du 1<sup>e</sup> juillet au 31 décembre 2020

Les élus(es), le maire et l'inspecteur municipale 3%  
ADOPTÉE

2020-02-25 NOUVEAU PRIX DES LOCATION DE SALLE

Sur proposition de Monsieur Josef Mathis, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'augmenter les prix de location des salles soient :

Salle arrière: augmentation de 50\$ soit de 100\$ à 150\$

Salle avant : augmentation de 40\$ soit de 80\$ à 120\$

Les deux salles : augmentation de 100\$ soit de 150\$ à 250\$

ADOPTÉE

2020-02-26 AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES PAR ACCES D

Sur proposition de Madame Céleste Simard, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser la Directrice générale, de faire les paiements par Accès D tous les comptes à payer chaque mois et de présenter le relevé de caisse mensuel.

ADOPTÉE

2020-02-27 ADHÉSION GROBEC POUR L'ANNÉE 2020

Sur proposition de Monsieur Josef Mathis, il est résolu à l'unanimité des membres présents de renouveler l'adhésion annuelle GROBEC pour l'année 2020 au montant de 75\$

ADOPTÉE

2020-02-28 FQM – PROJET DE LOI 48 SUR LA FISCALITÉ AGRICOLE

CONSIDÉRANT le dépôt à l'Assemblée nationale, le 5 novembre 2019, du projet de loi no 48, Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi aurait pour effet de plafonner l'évaluation foncière agricole;

CONSIDÉRANT QUE le projet aurait un impact direct important sur les finances des municipalités;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi représenterait une atteinte à l'autonomie municipale;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi induirait une iniquité entre les contribuables municipaux;

CONSIDÉRANT QUE pour récupérer les revenus fiscaux perdus, les municipalités devraient taxer davantage les autres classes de contribuables;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi favorisera les intégrateurs et donc le modèle d'agriculture industrielle;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi pourrait, à terme, contribuer à la dévitalisation des communautés agricoles et donc affecter l'occupation du territoire au Québec;

CONSIDÉRANT QUE ce projet de loi ne favorisera pas le développement des activités agricoles, un des fondements de la vitalité économique des régions du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec devrait adopter des politiques favorisant l'occupation du territoire plutôt que des réformes mal avisées qui affecteront le développement des régions;

Il est proposé par Monsieur Raymond Dumont et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Lemieux;

- EXPRIME son désaccord avec le projet de loi no 48 dans sa forme actuelle;

- DEMANDE au gouvernement d'entendre le message des municipalités du Québec et de s'engager plutôt dans une démarche commune avec les municipalités pour trouver une solution durable au problème de la fiscalité agricole;
- DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution aux membres de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles de l'Assemblée nationale; au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. André Lamontagne, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Mme Andrée Laforest, au député Donald Martel, ainsi qu'à la Fédération québécoises des municipalités.

ADOPTÉE

RÈGLEMENT D'APPLICATION DE LA LOI VISANT À FAVORISER LA PROTECTION DES PERSONNES PAR LA MISE EN PLACE D'UN ENCADREMENT CONCERNANT LES CHIENS.

(Décret 1162-2019;

Entente de service de la SPA Mauricie au montant de 2 000 \$ par année pour un contrat de 4 ans. Le conseil ne donne pas suite.

VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES :

Mme Caroline Simoneau signale que l'unité d'évaluation 1129 72 3536 a été retirée de la liste des ventes pour non-paiement de taxes de la MRC de Bécancour. Le propriétaire a payé les taxes de l'année 2019.

URBANISME :

2020-02-29 MODIFICATION DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE NOM DU CLUB QUAD LOTBINIÈRE

Sur proposition de Monsieur Léo-Paul Côté, il est résolu à l'unanimité des membres présents de modifier le nom du Club Quad Lotbinière au règlement 2020-03 règlement permettant la circulation des véhicules tout terrain sur certains chemins principaux.

ADOPTÉE

2020-02-30 ADOPTION D'ENVOIE DE LETTRE RECOMMANDÉE CONCERNANT LE DÉPÔT DE LA NEIGE

Sur proposition de Monsieur Léo-Paul Côté, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'envoyer une lettre recommandée à deux citoyens concernant le dépôt de la neige à des endroits interdits.

ADOPTÉE

2020-02-31 INSPECTEUR EN BÂTIMENT DE LA MRC DE BÉCANCOUR – DEMANDE DE SERVICES À L'HEURE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Lemieux est en transition pour engager un inspecteur en bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE LA MRC de Bécancour offre le service à plusieurs municipalités du secteur;

Sur proposition de Madame Céleste Simard, il est résolu à l'unanimité des membres présents de demander à la MRC de Bécancour un service à 40.00 \$ de l'heure, le temps que les membres du conseil prennent une décision.

ADOPTÉE

ÉGOUTS ET ASSAINISSEMENT : Rien à signaler

VOIRIE:

2020-02-32 ENGAGEMENT POUR AIDER L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Sur proposition de Madame Céleste Simard, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'engager pour aider pour l'inspecteur municipal.

ADOPTÉE

ÉDIFICES ET ÉQUIPEMENTS :

2020-02-33 MISE À JOUR DE LA TROUSSE PREMIER SOIN ET ACHAT DE DEUX NOUVELLES TROUSSES

Sur proposition de Monsieur Martin Blanchette, il est résolu à l'unanimité des membres présents de mettre à jour la trousse actuel et l'achat de deux trouses pour la salle arrière et le garage

ADOPTÉE

TÂCHES DES ÉLUS ET AUTRES

MRC ET AUTRES

MONSIEUR Le Maire a participé à la dernière réunion de la MRC tenue le.

Il y fut question

DOCUMENTS :

RÉGIE DES DÉCHETS

2020-02-34 ACHAT DE BACS POUR L'ANNÉE 2020

Sur proposition de Monsieur Martin Blanchette, il est résolu à l'unanimité des membres présents de faire l'achat de deux bacs à ordures et deux bacs de recyclages de 360 litres à la RIGIDBNY.

ADOPTÉE

2020-02-35 RIGIDBNY NOMINATION DU DÉLÉGUÉ

Sur proposition de Monsieur Martin Blanchette, il est résolu à l'unanimité des membres présents de renouveler le mandat de Madame Céleste Simard à titre de déléguée représentant la municipalité à la Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets Bécancour, Nicolet, Yamaska;

Il est de plus unanimement résolu de nommer Monsieur Jean-Louis Belisle, à titre de substitut.

ADOPTÉE

INCENDIE : Brie sur la colonne de l'entrée de la caserne causé lors du déneigement de la cour.

LOISIRS : Rien à signaler.

BIBLIOTHÈQUE :

IMPLANTATION D'UNE NOUVELLE TECHNOLOGIE NUMÉRIQUE

La bibliothèque dispose maintenant d'un casque de réalité virtuelle. Partez à la découverte, jouez, apprenez, rêvez et explorez! Plusieurs applications sont offertes afin de rejoindre toutes les clientèles, selon des intérêts variés.

COURS D'EAU : Rien à signaler.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

CORRESPONDANCE :

CERTIFICAT DE CRÉDITS

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles au budget 2020 pour les dépenses autorisées durant cette session.

---

Caroline Simoneau, directrice générale et secrétaire-trésorière.

2020-02-36 LEVÉE DE LA SESSION

Sur proposition de Madame Céleste Simard, il est résolu à l'unanimité des membres présents de lever la session à 21h33.

ADOPTÉE

---

Jean-Louis Belisle, maire

---

Caroline Simoneau, directrice générale et secrétaire-trésorière.

